

TRAVAIL – EMPLOI – FORMATION

Nomination

MINISTÈRE DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI,
DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE
ET DU DIALOGUE SOCIAL

MINISTÈRE DE L'ARTISANAT,
DU COMMERCE ET DU TOURISME

Arrêté du 20 février 2013 portant nomination au conseil d'administration de l'Agence nationale des services à la personne

NOR : ACT11303843A

(Texte non paru au *Journal officiel*)

Le ministre du travail, de l'emploi, de la formation professionnelle et du dialogue social et la ministre de l'artisanat, du commerce et du tourisme,

Vu le code du travail, notamment son article D. 7234-4 ;

Vu l'arrêté du 18 mai 2011 portant nomination au conseil d'administration de l'Agence nationale des services à la personne,

Arrêtent :

Article 1^{er}

L'article 2 de l'arrêté du 18 mai 2011 est remplacé par les dispositions suivantes : « M. Gilles Dumont, administrateur civil hors classe, directeur de projet auprès du chef du service tourisme, commerce, artisanat et services de la direction générale de la compétitivité, de l'industrie et des services, en charge du pilotage de la mission des services à la personne, à l'administration centrale du ministère du redressement productif et du ministère de l'artisanat, du commerce et du tourisme, est nommé commissaire du Gouvernement auprès de l'Agence nationale des services à la personne. »

Article 2

Le présent arrêté sera publié au *Bulletin officiel* du ministère du travail, de l'emploi, de la formation professionnelle et du dialogue social et au *Bulletin officiel* du ministère de l'artisanat, du commerce et du tourisme.

Fait le 20 février 2013.

*La ministre de l'artisanat,
du commerce et du tourisme,*
SYLVIA PINEL

*Le ministre du travail, de l'emploi,
de la formation professionnelle
et du dialogue social,*
MICHEL SAPIN